

## 1.13 Auteur-e-s expulsé-e-s se rendant au service prenant en charge les auteur-e-s après intervention du Parquet ou du JAF

---

### SOMMAIRE

---

Description.....	1
Statistiques et processus .....	1
Diffusion .....	3
Commentaires .....	3

### Description

#### Résumé

L'indicateur fait état du nombre annuel d'auteur-e-s expulsé-e-s pris en charge par le service d'aide aux auteur-e-s de violence domestique.

### Statistiques et processus

#### Présentation statistique

#### Population statistique

Le nombre annuel d'auteur-e-s expulsé-e-s se rendant au service prenant en charge les auteur-e-s.

---

### Zone géographique de référence

---

Luxembourg

---

### Couverture temporelle

---

À partir de 2015

---

### Unité de mesure

---

En nombre absolu

---

### Période de référence

---

Année

---

### Traitement statistique

---

### Source de données

---

L'indicateur montre le nombre annuel d'auteur-e-s expulsé-e-s pris en charge par le service d'aide aux auteur-e-s de violence domestique.

---

### Organisations concernée

---

Riicht Eraus

---

### Fréquence de collecte de données

---

Annuelle

---

### Collecte de données

---

L'indicateur « Auteur-e-s expulsé-e-s se rendant au service prenant en charge les auteur-e-s après intervention du Parquet ou du JAF » est calculé à partir des données auto-déclarées dans le questionnaire transmis par le Riicht Eraus.

Le questionnaire est envoyé au Riicht Eraus chaque année demandant de remplir les données de l'année précédente, ainsi que de réviser les données déclarées en cas d'incohérence.

Ventilations :

- Répartition d'auteur-e-s par sexe :

- Masculin
- Féminin
  
- **Répartition d'auteur-e-s par âge:**
  - Adultes (âgés de 18 à <65 ans)
  - Adultes (âgés de ≥65 ans)

---

## Politiques de révision

---

Les données sont mises à jour en raison de la révision annuelle effectuée par le fournisseur des données, ou en cas d'erreurs commises pendant la procédure d'estimation.

---

## Accessibilité à la documentation et définitions

---

[La loi modifiée du 8 septembre 2003 sur la violence domestique.](#)

## Diffusion

---

### Fréquence de diffusion

---

Annuelle

---

### Mise à jour des métadonnées

---

Dernière mise à jour des métadonnées

1/06/2022

---

## Contact

---

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez envoyer un message électronique au MEGA, Ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes, en complétant le formulaire accessible via le lien [Contact – Égalité entre les femmes et les hommes - Luxembourg \(public.lu\)](#) ou à [info@mega.public.lu](mailto:info@mega.public.lu).

## Commentaires